

SÉCURISATION DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

by *santest*



La gestion des erreurs liées au médicament fait partie des priorités de la HAS. Le circuit du médicament est un processus transversal en établissement de santé. La sécurisation de chacune de ses étapes participe à l'amélioration de la prise en charge des patients et s'intègre à la démarche de gestion globale et coordonnée des risques sanitaires. Par définition, l'erreur médicamenteuse est évitable car elle manifeste ce qui aurait dû être fait et qui ne l'a pas été au cours de la prise en charge thérapeutique médicamenteuse d'un patient. 80% des décisions de certification des établissements de santé touchent à la prise en charge du médicament.

Objectifs

- Répondre aux exigences de la HAS.
- Actualiser ses connaissances concernant la réglementation afférant au circuit du médicament
- Maîtriser les bonnes pratiques concernant les différentes étapes de la prise en charge médicamenteuse nécessaires au suivi du système de qualité
- Optimiser la traçabilité des médicaments tout au long du circuit

Contenu de la formation

- Cadre réglementaire du circuit du médicament.
- Règle des 5B (le Bon patient, le Bon médicament, à la Bonne posologie, la Bonne voie, au Bon moment.).
- Pertinence et continuité des traitements médicamenteux.
- La lutte contre la iatrogénie médicamenteuse.
- Procédés et moyens utiles : audit, critères du CBUM, Suivi du dossier (IPAQSS).
- A chacun son rôle, à chacun sa responsabilité.
- Le stockage en service de soin.
- Les médicaments à risque.
- La distribution.
- Le livret thérapeutique.
- La déclaration d'erreur médicamenteuse.
- Les CREX et RMM.
- Analyse des pratiques au sein de l'établissement de santé.
- Amélioration de la qualité.

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives et participatives avec exposés théoriques.
Une documentation pédagogique sera mise à disposition de chaque participant.

Évaluation

Une évaluation en fin de formation sous forme de questionnaire permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires. Un tour de table en début et fin de formation sera également effectué.

Attestation du suivi de la formation

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle de suivi à son issue.

Public :

Pharmacien, Préparateur en pharmacie
Personnel soignant

Aucun prérequis.

Durée : 2 journées de formation soit 14h

Tarif : sur devis, nous contacter

Délais d'accès : 1 mois sous réserve de disponibilités communes